Comité Départemental de Tennis de Table de la Moselle
Siège : ACADEMOS – 2 rue plénière – 57420 VERNY
Site internet : www.cd57tt.fr

CHAMPIONNATS DE MOSELLE INDIVIDUELS 2024/2025

Le Comité Départemental de la Moselle organise les **Championnats de Moselle Individuels,**
les **samedi 26 et dimanche 27 avril 2025**
au **Gymnase Verlaine – Rue Verlaine à FAULQUEMONT.**

Le titre de Champion de Moselle sera décerné au vainqueur de chaque catégorie, celui-ci étant qualifié directement pour les Championnats du Grand-Est de la catégorie remportée (si celle-ci correspond à sa catégorie d'âge)
Des récompenses seront remises aux trois premiers.

Rappel du règlement :
- sauf dispositions exceptionnelles, dans tous les tableaux, les joueurs seront répartis selon leurs points-classement au 1er janvier 2025 dans des poules de trois joueurs, avec deux qualifiés par poule pour un tableau à élimination directe. Les troisièmes de poule disputeront une consolante. (classement intégral si <32 joueurs, sinon 1 match garanti après les poules)
- **les participants peuvent s'inscrire dans deux tableaux, celui de leur catégorie et celui de la catégorie immédiatement supérieure. (sauf dérogation exceptionnelle)**
- le règlement complet de l'épreuve est disponible sur le site internet du Comité Départemental, www.cd57tt.fr, en rubrique « Le Comité de la Moselle – Statuts et Règlements ».

Tableaux organisés et horaires :
Dans tous les tableaux, **le pointage aura lieu, au plus tard, 30 minutes** avant l'heure officielle de début.

Samedi 26 avril :	E - Minimes Garçons	Début 10h00
	F - Minimes Filles	Début 10h00
	I - Juniors Garçons	Début 11h00
	J - Juniors Filles	Début 11h00
	A - Poussins	Début 13h00
	B - Poussines	Début 13h00
Dimanche 27 avril :	K - Seniors Messieurs	Début 9h00
	L - Seniors Dames	Début 10h00
	G - Cadets	Début 12h00
	H - Cadettes	Début 12h00
	C - Benjamins	Début 13h00
	D - Benjamines	Début 13h00

Droits d'engagements :
L'inscription est gratuite pour les licenciés engagés au Critérium Fédéral.
Pour les autres joueurs, les droits d'engagement sont fixés à 8,00 €. (Le 2ème tableau est gratuit)

Inscriptions et désistements :
Les engagements devront parvenir, à l'aide du bulletin d'inscription, par mail, au plus tard le **mercredi 23 avril 2024 à midi.**
En cas de forfait non excusé, une amende de 10 € sera adressée aux clubs des joueurs fautifs.

Arbitrage :
Les joueurs assureront l'arbitrage des parties.
Le juge-arbitre de la compétition, sera M. Franck SCHOUVER – 06 87 07 39 75